

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Décembre 2022

254x22

COMMISSION MUNICIPALE COMMISSION AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT URBAIN, QUALITÉ DES ESPACES ET DU PATRIMOINE PUBLIC REMPLACEMENT D'UN ELU

Par délibération n°162x20 en date du 24/09/20, le Conseil Municipal a approuvé la désignation des membres de la **Commission Aménagement, Développement Urbain, Qualité des Espaces et du Patrimoine Public**.

Monsieur Serge MUSCAT, membre de cette commission, ayant présenté sa démission, en qualité d'Élu du Conseil Municipal, il s'avère nécessaire de procéder à son remplacement.

Le CONSEIL MUNICIPAL est donc invité à procéder à l'élection au scrutin secret d'un représentant pour remplacer Monsieur Serge MUSCAT.

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder au vote à main levée, une seule candidature ayant été déposée,

M.Alain PONS
ayant fait acte de candidature

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- APPROUVE la désignation de **M.Alain PONS** au sein de la Commission Aménagement, Développement Urbain, Qualité des Espaces et du Patrimoine Public.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL